



Saisie sur loyer. et je suis au rsa

Par **tweety3188**, le **01/05/2013 à 22:14**

Bonjour voilà un huissier est venu car mon propriétaire à des dettes il ont donc fait une saisie sur loyer. Je suis au rsa et paye que 98€ de ma poche l'huissier m'a dit que je devais donc payer que cette somme mais qu'à partir de maintenant mon propriétaire ne touchera plus l'apl qui est de 351€ du coup est ce mois que j'ai le touché ou vais le avoir une différence et touché un peu plus de rsa comme quand on a pas d'apl ? Merci pour vos réponses

Par **ruissia**, le **01/05/2013 à 23:00**

Bonjour Tweety, il me semble que l'huissier récupère l'apl pour les dettes de votre propriétaire. il vous restera 98 euros à verser de complément de loyer. cela ne changera pas. à mon avis. si j'ai bien compris votre question. Cordialement

Par **aliren27**, le **02/05/2013 à 09:33**

Bonjour, exact, les APL seront versées à l'huissier et vous paierez votre part à l'huissier. Cela ne change rien à votre situation. Cordialement